

# PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE RESTIGNE

## SEANCE DU 15 JUIN 2015

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Christine HASCOET, Maire de Restigné, le 15 juin 2015 à 20h.

La convocation adressée le 9/06 précise l'ordre du jour suivant auquel Mme le Maire demande l'approbation du conseil pour ajouter un point 1 point en début de séance concernant la modification des statuts de la S.I.T.S., ce qui est accepté à l'unanimité :

- **Ecole de Musique : année 2015/2016 ; création de postes de vacataires et tarifs**
- **Programme de voirie 2015 : choix de l'entreprise**
- **Déclassement et aliénation d'un accotement de voie publique**
- **Mise en accessibilité des bâtiments publics : prolongation de délai**
- **Mise en accessibilité de la voirie : application de projet et de devis**
- **Transformation des chaufferies communales – valorisation des certificats d'économie d'énergie : convention**
- **Bureau de Poste de Restigné : soutien de la pétition en cours**
- **Informations comptables : présentation des dépenses engagées dans le cadre de la délégation donnée au Maire par le Conseil Municipal**
- **Modification des statuts de la S.I.T.S.**
- **Points sur les regroupements communaux**
- **Questions diverses :**
  - **Travaux forestiers : informations**

**Sont présents : Mmes Hascoet, Pichet, Legoff, Lugato, Moreau, Galbrun  
Mrs Besnier, Peron, Billecard, Beurain, Gourdon, Champenois, Henry**

**Sont excusées : Mme Moutte qui donne pouvoir à Mme Hascoet  
Mme Dubois qui donne pouvoir à Mme Moreau**

Le quorum étant atteint, Mr Gourdon est élu secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance du 20 mai 2015 est adopté.

**1-Ecole de Musique : année 2015/2016 ; création de postes de vacataires et tarifs**

### **CREATION DE POSTES :**

Il est proposé au Conseil Municipal de créer, pour le fonctionnement de l'école de musique lors de la prochaine rentrée, 6 poste de vacataires et de reconduire le même nombre d'heures qu'actuellement pour chacun des postes, des ajustements à prévoir à la rentrée de septembre ou d'octobre en fonction des inscriptions définitives.

### **PROPOSITIONS TARIFAIRES POUR 2015/2016 :**

Le conseil municipal approuve, sur propositions de la commission finances les tarifs 2015-2016 comme suit :

	Enfant commune	Enfant hors commu	Adulte commune	Adulte hors commune
<b>Cours de solfège</b>	70 €	119 €	107 €	128 €
<b>Cours d'éveil musical</b>	70 €	119 €		
<b>Cours d'instrument</b>	107 €	182 €	182 €	204 €

	Enfant hors commune membre actif de l'Avenir Musical	Adulte hors commune membre actif de l'Avenir Musical
<b>Cours de solfège</b>	70 €	107 €
<b>Cours d'instrument</b>	107 €	182 €

## 2-Programme de voirie 2015-Choix entreprises

Mr Péron rappelle les travaux de voirie prévus pour 2015 :

- Rue de la Grande Vigne, 2 zones: une 1ere entre la route de Bourgueil jusqu'au 117 avec des réparations et une 2eme entre le virage et la rue des Epiots avec de l'enrobé
- Rue du Clos Besnard : enrobé
- Rue des Vinaudières : réparations + poutrage béton au niveau de la zone effondrée
- Rue de Bel Air : enrobé au niveau du cul de sac en fin de rue
- Rue de la Petite Mairie : enrobé + bordurage jusqu'au cabinet médical
- Route des Hauts Champs : goudron sur 400m

L'appel d'offre a regroupé 7 communes et la CCPB pour un marché global de 417 698,80€TTC

Le calendrier des interventions sera programmé le 2 juillet prochain.

L'entreprise HARDOUIN a remporté le marché.

Le montant pour Restigné sera de 35 871,60€ TTC.

800€ supplémentaires seront à prévoir correspondant aux frais d'annonces publicitaires et d'honoraires de conseil juridique.

Vote : le Conseil accepte à l'unanimité

## 3-Déclassement et aliénation d'un accotement de voie publique

Mme Pichet présente la demande d'un administré qui pour des raisons de commodité souhaite acquérir une petite parcelle d'environ 30m2 d'accotement enherbé située le long de la route des Epiots.

Cette acquisition a pour objectif de permettre la création d'une place de parking devant le portail d'entrée de la propriété.

Le Conseil Municipal vote le déclassement de cette parcelle afin de la passer dans le domaine privé de la Commune. Vote : 14 pour / une abstention

Le Conseil Municipal autorise cette vente au prix de 15€/m2 ; les frais de bornage et de notaire restent à la charge de l'acquéreur : Vote 14 pour / une abstention

Le Conseil Municipal retient l'Office Notarial de Bourgueil pour la rédaction de l'acte de vente : Vote à l'unanimité

## 4-Mise en accessibilité des bâtiments publics : prolongation de délai

L'arrêté du 27 avril 2015 paru au JO le 8 mai 2015 fixe les modalités permettant aux collectivités de solliciter une prolongation du délai de dépôt et d'exécution des « Agendas d'Accessibilité Programmée » pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public.

Sur délibération du CM prise avant le 27 juin 2015, la commune peut donc demander un report de 3ans pour la mise en conformité de l'accessibilité de ses bâtiments publics, à condition de joindre avant le 30 septembre un nouvel agenda fixant le détail des travaux et leurs coûts.

le Conseil vote à l'unanimité le demande de prolongation de délai.

#### **5-Mise en accessibilité de la voirie : application de projet et de devis**

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil .

#### **6-Transformation des chaufferies communales – valorisation des certificats d'économie d'énergie : convention**

Il est demandé au CM d'autoriser Madame le Maire à signer une Convention avec la société SOREGIES fixant les modalités d'établissement des certificats d'économie d'énergie résultant de la transformation au gaz propane des chaufferies communales avec des chaudières à condensation.  
Le coût d'établissement de ces certificats d'économie est gratuit.

Vote : le Conseil accepte à l'unanimité

#### **7-Bureau de Poste de Restigné : soutien de la pétition en cours**

Le CM municipal décide de soutenir la pétition en cours de circulation concernant les fermetures répétées du bureau de Poste de Restigné en votant une délibération de soutien à l'unanimité.

#### **8-Informations comptables : présentation des dépenses engagées dans le cadre de la délégation donnée au Maire par le Conseil Municipal**

Sans objet

#### **9-Modification des statuts de la S.I.T.S.**

Le CM doit accepter la modification des statuts de l'article 5 du SITS relatif à la composition du conseil ramenant le nombre de titulaires obligatoires de 2 à 1.

Vote : le Conseil accepte à l'unanimité

#### **10-Points sur les regroupements communaux**

##### **-CCPB/Atelier Blanc**

Les marchés ont été signés et le projet d'Atelier Blanc est officiellement lancé.

##### **-Travaux du Changeon**

Mme Moreau informe le CM des travaux de désensablage et de débroussaillage du Changeon qui ont été réalisés entre Le Moulin Piard et le Moulin Boutard au lieu-dit « le Pontarin ». Ces travaux ont pour objectif d'approfondir le cours d'eau et d'accélérer le courant pour éviter les bouchons.

#### **11-Questions diverses :**

##### **-Travaux forestiers**

Mr Peron informe le CM que le fauchage et l'entretien des pare-feux de la forêt ont bien été réalisés avant le 15/6 par la société Peurichard, et note avec satisfaction la très bonne qualité du travail réalisé.

##### **-Travaux dans la commune :**

Mr Peron informe également le CM qu'un hydrocurage avec désensablage et visite par caméra a été réalisé au niveau des canalisations souterraines d'eaux pluviales entre la rue des Ecoles et la route de la Chapelle par la société S.E.A.

Il précise que les canalisations étaient très ensablées et que la caméra a permis de constater de nombreux défauts sur les canalisations actuelles, notamment des différences de diamètre de lumière entre plusieurs canalisations ainsi que le déboîtement partiel de certaines sections.

Le balayage des caniveaux aura lieu le 18/6.

### **-Comice Agricole**

Mme Legoff informe le CM que le thème du prochain Comice Agricole étant « Cultures et métiers d'autrefois », Restigné représentera le métier de bouilleur de cru avec un alanbique géant pour le char.

### **-S.I.E.I.L**

Mr Besnier informe le CM que le SIEIL a signé l'ordre de mission à la société Bouygues afin de réaliser les travaux de renforcement de réseau qui auront lieu sur le secteur rue des Pressoirs et chemin de la Chalopinière (enfouissement de ligne) ainsi que le remplacement d'un poteau métallique par un poteau béton Route de Bourgueil avec le remplacement du câble électrique aérien actuel par un câble torsadé.

### **-Autres Informations :**

Mme Chaline arrête ses fonctions à la Bibliothèque à compter du 1/7/2015

Gym volontaire : pas de cours le mercredi après-midi

Prochains Conseils Municipaux prévu les 6/7 et 7/9 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.